



Assemblée générale

Distr. générale
7 mai 2012
Français
Original : anglais

Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale
New York, 7-11 mai 2012

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Conservation et exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, en particulier, conjointement et comme éléments d'un même tout, les ressources génétiques marines, y compris les questions relatives au partage des bénéfices, les mesures telles que les outils de gestion par zone, y compris les zones marines protégées, et les évaluations d'impact sur l'environnement, le renforcement des capacités et le transfert de techniques marines, dans le cadre du processus lancé par l'Assemblée générale conformément à la résolution 66/231.
5. Détermination des lacunes et des moyens d'aller de l'avant pour faire en sorte que le cadre juridique en matière de conservation et d'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale remplisse effectivement son rôle, dans le cadre du processus lancé par l'Assemblée générale conformément à la résolution 66/231.
6. Ateliers intersessions visant à faire mieux comprendre les problèmes et à clarifier les questions essentielles relatives aux points 4 et 5 de l'ordre du jour comme contribution aux activités du Groupe de travail, dans le cadre du processus lancé par l'Assemblée générale conformément à la résolution 66/231.
7. Examen et adoption des recommandations adressées à l'Assemblée générale.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la réunion.

